

Dossier LPP

- Demande d'achat (acquisition) d'un logement LPP légalisée.
- Copie légalisée de la carte nationale
- Extrait de naissance numéro 12
- Résidence (ou hébergement)
- Attestation de travail pour les salariés
- Attestation de revenus pour les non-salariés
- Certificat de revenu pour le souscripteur
- Déclaration sur l'honneur signée et légalisée au niveau de l'Apc par le souscripteur, attestant qu'il n'a pas bénéficié ni lui ni son conjoint, d'un logement public, d'un lot de terrain ou d'une aide financière de l'État dans le cadre de l'auto construction ou l'acquisition d'un logement.

Pour les mariés

- Fiche familiale
- Relevé des émoluments du conjoint salariés
- Déclaration de revenus du conjoint non-salariés

PENSE BÊTE PAR

